

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 25 juin 1998, par lequel monsieur le président :

**A - Expose ce qui suit :**

La ville de Lyon prépare actuellement le lancement d'une opération de résorption de l'habitat insalubre (RHI) portant sur les immeubles situés 70, 72, rue Paul Bert, 26, rue Clos Suiphon, 13, rue Danton et 41, rue Voltaire dans le 3° arrondissement.

A la demande de la ville de Lyon et pour permettre la lutte contre l'insalubrité, la Communauté urbaine a préempté, au prix de 500 000 F, le tènement immobilier situé 41, rue Voltaire à Lyon 3°, lequel a fait l'objet d'un arrêté de monsieur le préfet du Rhône en date du 7 mars 1977 le déclarant insalubre irrémédiable avec interdiction d'habiter.

Il s'agit de deux bâtiments à usage d'habitation, élevés, l'un sur rue, de deux étages sur rez-de-chaussée, d'une surface totale développée de 281 mètres carrés, l'autre sur cour, d'une surface au sol de 64 mètres carrés, d'un seul niveau, l'ensemble de ces constructions étant édifié sur une parcelle de terrain de 231 mètres carrés, cadastrée sous le numéro 158 de la section AO.

Aux termes de la promesse d'achat que je vous sou mets, la ville de Lyon s'est engagée à reprendre les biens en cause, partiellement occupés, au prix de 500 000 F précité et à rembourser à la Communauté urbaine ses frais d'acquisition ;

**B - Propose** d'approuver cette promesse d'achat, de l'autoriser à lever l'option et à la signer ainsi que l'acte de vente à intervenir, enfin de fixer l'inscription de la recette ;

Vu ladite promesse d'achat ;

Vu la demande de la ville de Lyon ;

Vu l'arrêté de monsieur le préfet du Rhône en date du 7 mars 1977 ;

Oùï l'avis de ses commissions urbanisme, habitat et développement social et finances et programmation ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve** cette promesse d'achat.

**2° - Autorise** monsieur le président à lever l'option et à la signer ainsi que l'acte de vente à intervenir.

**3° - Le montant** de cette cession fera l'objet d'une inscription en recettes au budget de la Communauté urbaine - exercice 1998 - compte 458 200 - fonction 653 - opération 0097.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,